

LA DIMENSION BIBLIQUE DU « CHAV » נָשָׂא (LE CONCEPT DU FAUX)

CHAPITRE 2 : LES FAUX QUE L'HOMME UTILISE DANS SES RAPPORTS AVEC AUTRUI (suite)

RESUME ANTERIEUR DU CHAPITRE 2

Thème n°1: Le verset du Lévitique 19, 16 **condamne toute désinformation** colportée par un membre de l'Assemblée, que cela soit sur un individu existant, ou soit sur la vie passée d'un défunt, que cela soit dans la calomnie ou dans l'encensement imbécile. Il en est de même de l'interdit de colporter des rumeurs, légendes et autres inepties dont le contenu est foncièrement contraire à l'esprit fondamental du Rouleau.

Thème n°2: Quant aux versets Exode 23 :1 et 2, ils **condamnent tout conformisme démissionnaire** en se ralliant ainsi à une idée ou comportement en CHAV sous influence de par le seul fait majoritaire.

Thème n°3: On peut s'égarer vers le CHAV **dans la transmission en lecture faussée des dogmes et des valeurs**, soit par une totale incompréhension sémantique, erreur bouloignée en faux avec les siècles (dénoncée par Maimonide), ainsi, Dieu **n'a en rien** créé l'homme à son image, mais à son concept, soit par un travestissement délibéré des textes se voulant en désinformation, soit par des omissions réductrices, ou soit enfin par une conception ignare, et atterrante d'un pseudo- judaïsme transmis en ersatz.

Thème n°4: Le Lévitique Chap 19 v 35-36, dénonce **tout comportement tendant à duper autrui**, que cette duperie soit intellectuelle par **hypocrisie** vivement dénoncée par le dernier prophète Malachie, ou que cette tromperie relève de la fraude matérielle et commerciale. Toutes formes de fraude relèvent d'un CHAV.

Encore faut-il pouvoir cerner la vérité (émeth) La vérité absolue n'appartient qu'à Dieu dans les mystères du monde. La vérité humaine est bien plus aléatoire et ne restera qu'un objectif pas toujours atteint. Une discipline méthodologique est imposée à la justice en sa procédure et d'une manière plus générale, la recherche de l'idée et de l'action juste doit rester prioritaire pour conserver le droit de rester au pays hérité

Thème n° 4 (suite) : QUELQUES DIGRESSIONS SUR LE CONCEPT DE VERITE EMETH

A - LA TOUTE DIFFICULTE DE DEFINIR LA « VERITE », GARANTE DU « TSEDEK

Le rouleau nous laisse donc comprendre que l'accession à la vérité absolue est difficilement accessible à notre niveau. Elle ne peut être que relative.

Une exigence obsessionnelle de rigueur dans la recherche de l'exact

Le mot **Tsédek** veut dire précisément « exact » (une balance « tsedek » est une balance non faussée et donc exacte etc....)

Le mot **Tsadik**, dérivé, se dit d'un individu qui pense de même « exact », qui pense le plus juste et précis possible

Un juge **Tsadik** se dit d'un juge qui ne se contente pas d'approximation, d'à peu près, de supputations, de balivernes, mais se plie à l'examen des faits exacts.

De même un homme du peuple **Tsadik** se dit d'un homme circonspect qui, de même, s'efforcera d'écarter au maximum toute approximation, tout à peu près, toute supputation, tout « on dit », toute fable, toute baliverne, pour ne considérer que l'exactitude de forme et de fond de ce qu'il considère, et met en observation (*chomer*)

Si seul Dieu est décrit comme **Tsadik** en toutes ses voies « *Tsadik Adonai békol dérah'av* » c'est à Bétsalel qu'il transmettra en exemplarité une partie de cet esprit saint (Exode 31 v 1à3) qui consiste à avoir d'abord des connaissances en acquts basiques indispensables (**daath**) de même un souci de logique et d'exactitude (**tbouna**) et donc un esprit *tsédék*, le tout supervisé par de la perspicacité et de la sagesse ('**kh'okh'ma**)

CAR GRANDE EST LA FACILITE DE SE TROMPER PAR DES FAUSSES DEDUCTIONS HATIVES

Le rouleau nous donne l'exemple de Moïse lui-même qui, tout Moïse qu'il était, s'est facilement fourvoyé

*** soit en commettant une erreur par confusion**

Si, à Refidim, Moïse avait reçu l'ordre de prendre sa baguette, de frapper, et de faire sortir de l'eau, par contre, à Mériba, il n'avait reçu l'ordre que de prendre sa baguette et faire sortir l'eau (sans frapper).

La Thora a voulu, par-là, nous démontrer combien un simple détail peut facilement induire un humain vers une assimilation et une facile confusion.

*** soit par une erreur d'appréciation**

Toujours à Mériba, Moïse, tout comme Aaron, doute qu'un roc aussi dur puisse ici libérer de l'eau
Scepticisme étonnant chez eux qui ont vécu les dix plaies d'Égypte.

(Pour plus de détails, lire l'article « Les eaux de Meriba Études AJLT 02.07.2008)

QUELQUES PIEGES A RETENIR DANS LA QUÊTE DU VRAI:

Le vrai n'est d'abord pas toujours vraisemblable....

Nous avons coutume de considérer comme vrai et intangible ce qui est acquit par le constat répétitif de nos sens. Ainsi si je prends une pomme et je décide de la lâcher, j'affirmerai que, du fait de la gravité et comme Newton, que celle-ci tombera.

À notre insu, nous faisons empiriquement un calcul probabiliste. Elle est toujours tombée, donc elle tombera. Cela nous est certain.

Toute modification de cet ordre des choses engendrera le scepticisme ou à l'inverse, ou la suspicion de trucage ou, en son temps, d'ensorcellement.

Or, il y a tout juste quelques décennies, (certains s'en souviendront, ou le retrouveront dans les archives du journal « Le Monde »), à Jérusalem, et ce durant tout un bon mois avant de se dissiper, se produisit dans une rue en montée, un phénomène d'exception inversant de façon très localisée, le sens de la gravité.

:

Ainsi une voiture qui n'y mettait pas son frein à main remontait toute seule la cote. Une congrégation d'ecclésiastiques venait s'y esclaffer en voyant une orange rouler et remonter la pente etc... Voir la vidéo conservée là-dessus :

<https://www.youtube.com/watch?v=hObkPYTGSS0>

Autre exemple:

Les vagues « scélérates » formant un mur de 30 à 40 mètres de haut (8 à 10 étages) sont si rares qu'elles étaient considérées comme inexistantes, invraisemblables et fabulées par quelques marins ivres.

Depuis la vidéo et depuis la très grande taille de certains navires qui en ont pu échapper, Elles sont pourtant sorties de la légende et du scepticisme par leur visualisation et authentification (voir la vidéo)

http://wn.com/rogue_ocean_waves

Et réciproquement le vraisemblable n'est pas toujours vrai....

Tout autant, l'illusion ou la confusion mémorielle peuvent induire des témoins à témoigner en faux (***lo tissa éth chém Adonāi lé chav***). Les cas en sont nombreux.

Il y a eu ainsi aux USA un jeune homme noir lourdement condamné pour avoir été confondu par la dame victime d'avec un autre homme noir de même âge et de vague même silhouette, le vrai coupable étant secondairement et fortuitement démasqué.

De fait, selon un rapport de février 2014, les USA auraient reconnu 83 condamnés à tort en 2013.

De même, la vérité sensorielle peut avoir un support irréal. (Exemple: vision par plusieurs individus au même moment d'un mirage d'eau saharien...)
Le sens visuel perçoit bien un point d'eau alors qu'il n'y a point d'eau.

Même le vrai peut n'être pas vrai !....

Si je photographie un magnifique coucher de soleil qui plonge dans son sang qui se fige, sur le cliché, nous percevons alors ce magnifique globe rougeoyant au-dessus de l'horizon, alors que, en fait et de par le jeu de la diffraction, il est déjà en réalité bien au-dessous de l'horizon.

Si j'affirme donc avoir vu le soleil au-dessus de l'horizon, c'est vrai pour ce qu'il en est de l'affirmation faite sur son reflet diffracté, mais faux quant à la position effective du soleil lui-même et donc mon affirmation est objectivement fausse.

L'éducation, enfin, pousse au mensonge culturel et conventionnel

Si l'on dit que la vérité sort de la bouche des enfants, c'est qu'ils n'ont pas encore acquiescé les conventions sociales mensongères. Ainsi, pas un mot n'est vrai lorsque l'on écrit : *Recevez l'assurance (faux) de mes sentiments (faux) distingués (faux)*
La langue de bois n'est qu'un euphémisme désignant la gestion de la contrevérité.

RESUMONS CET ENTRETIEN EN SURVOL SUR LE EETH

M

Toute falsification volontaire de la vérité est un comportement en CHAV

Dans le sens commun, la vérité est (théoriquement) une représentation mentale, ou toute autre expression, confirmée par la réalité des faits :

« Connaissance conforme au réel » (Petit Robert 1981)

Nous venons de voir les limites de cette définition lapidaire.

D'ailleurs l'adage commun ne dit-il pas que « *La vérité n'est pas de ce monde* » ?

Pour ne pas être dans le CHAV, il faut donc se rapprocher de « ***l'exactitude la plus exacte possible*** » « ***à la justesse la plus juste possible*** »

Maimonide avait compris que cette quête de la Vérité passait aussi par redonner leur vrai sens aux mots que le rouleau emploie.

Et donc d'éviter cette source de désinformation.

Voici ce qu'écrivait **Ibn al Haythan**, l'un des penseurs musulmans philosophe et mathématicien (10^e-11^e siècle), de ceux qui ont influé sur Maimonide, et qui me semble donner l'une des moins mauvaises approches sur la vérité, cette règle étant valable autant pour la Justice, que pour les sciences (ce que reprendront Claude Bernard et autres Copernic) ou pour la théologie, dans un extrait de son ouvrage princeps «*Les doutes sur Ptolémée* » :

« Il est du devoir de celui qui étudie les ouvrages, s'il aspire à connaître la vérité(*), de se faire l'adversaire de tout ce qu'il étudie, examinant minutieusement le texte et tous ses commentaires, les mettant en question sous tous les aspects imaginables.

Il est aussi de son devoir de se mettre lui-même en question »

En somme:

« tsédék , tsédék, tirdof »

Tu ne rechercheras que ce qui est juste et exact, et rien que ce qui est juste

Tout un vaste et noble programme !

(À SUIVRE)

(*) NB: En arabe, la vérité (Al Haqq), est l'un des attributs et nom de Dieu (voir aussi sourate 69 sur la vérité) Ceci explique vraisemblablement que les commentateurs talmudiques séfarades aient transposé cette lecture islamique donnée au mot Al Haqq au mot hébreu qui lui est très proche **Houka** (Midrach Tan'houma) (Traité Menah'ot 19a).

Mais nous expliquons par ailleurs, [avec preuves textuelles à l'appui](#), pourquoi le mot **Houka** ne saurait signifier ni un attribut divin ni un décret immuable, sens inexact et régulièrement retenu en dérapage comme tel, et pourquoi il ne signifie seulement que « *une directive, un axe d'orientation générale donnée dans la conduite* ».

Nous renvoyons le lecteur intéressé à notre article adéquat explicatif (AJLT *Études 11.08.2013 Révision de l'exégèse traditionnelle de Houka*)